

---

## Rousseau, *Du contrat social*, IV, 8

*La religion, considérée par rapport à la société, qui est ou générale ou particulière, peut aussi se diviser en deux espèces : savoir, la religion de l'homme, et celle du citoyen. La première, sans temples, sans autels, sans rites, bornée au culte purement intérieur du Dieu suprême et aux devoirs éternels de la morale, est la pure et simple religion de l'Évangile, le vrai théisme, et ce qu'on peut appeler le droit divin naturel. L'autre, inscrite dans un seul pays, lui donne ses dieux, ses patrons propres et tutélaires. Elle a ses dogmes, ses rites, son culte extérieur prescrit par des lois : hors la seule nation qui la suit, tout est pour elle infidèle, étranger, barbare ; elle n'étend les devoirs et les droits de l'homme qu'aussi loin que ses autels. Telles furent toutes les religions des premiers peuples, auxquelles on peut donner le nom de droit divin civil ou positif.*

*Il y a une troisième sorte de religion plus bizarre, qui, donnant aux hommes deux législations, deux chefs, deux patries, les soumet à des devoirs contradictoires, et les empêche de pouvoir être à la fois dévots et citoyens. Telle est la religion des Lamas, telle est celle des Japonais, tel est le christianisme romain. On peut appeler celui-là religion du prêtre. Il en résulte une sorte de droit mixte et insociable qui n'a point de nom.*

*A considérer politiquement ces trois sortes de religions, elles ont toutes leurs défauts. La première est si évidemment mauvaise, que c'est perdre le temps de s'amuser à le démontrer. Tout ce qui rompt l'unité sociale ne vaut rien ; toutes les institutions qui mettent l'homme en contradiction avec lui-même ne valent rien.*

### PREMIÈRE PARTIE

L'essentiel de ce texte semble consacré à la distinction de trois espèces de religions - la "religion de l'homme" ou "droit divin naturel", la "religion du citoyen" ou "droit divin civil ou positif", et une troisième espèce "mixte", pour laquelle en un sens il n'y a "point de nom", mais dont une des formes (le "christianisme romain") peut être appelée "religion du prêtre". Ces trois espèces sont fortement distinguées, non sans jugements de valeur, qui opposent en particulier la première à la troisième, le "vrai théisme" à cette "sorte de religion bizarre" qu'est le catholicisme. Mais l'objet du texte ne semble pas être de les distinguer, ni même d'étudier leurs mérites respectifs sous n'importe quel angle - et particulièrement sous l'angle de la vérité. Le théisme est sans doute plus "vrai" que le catholicisme romain. Mais ici, lorsqu'il s'agit de les *évaluer*, Rousseau affirme qu'elles "ont toutes leurs défauts". Et le *critère* de cette évaluation particulière est *politique*. Il est indiqué par les critiques qui apparaissent à la fin du texte : il s'agit de savoir si ces religions *favorisent ou rompent* "l'unité sociale", si elles "mettent l'homme en contradiction avec lui-même". Rousseau envisage donc ces religions "par rapport à la société", et sa sympathie manifeste pour le "vrai théisme" n'empêche pas celui-ci de tomber lui aussi, et peut-être le premier, sous le coup de la critique.

De quelles religions s'agit-il alors ? Dans la première espèce de religion, on reconnaît la "religion naturelle" chère au siècle des Lumières, le "vrai théisme", qui se prétend aussi "pure et simple religion de l'Évangile", et dont le christianisme romain, c'est-à-dire l'Église officielle, qui y prétend également, serait la perversion. L'autorité de Dieu, la "loi divine" se confond ici avec le sentiment moral, décrit comme "naturel", c'est-à-dire inscrit dans la nature même de l'homme, qui n'a qu'à faire retour sur soi pour entendre la voix de sa conscience, qui est la loi de Dieu lui-même. Ce "droit divin naturel" a de toute évidence les faveurs de notre auteur.

La deuxième espèce, par opposition à cette religion tout intérieure, semble faire référence, entre autres, aux grands polythéismes grecs, romains, égyptiens par exemple. La religion y sacralise la loi particulière à une société. Obéir aux lois, c'est servir les dieux de sa cité. Chaque cité a d'ailleurs ses dieux comme elle a ses lois, et peut reconnaître les dieux de l'autre sans se contredire elle-même. Le propre de ce "droit divin" est qu'il est "positif", c'est-à-dire qu'il s'incarne dans des lois effectives, contraignantes, dans un *droit positif* qui structure la société en profondeur. Socrate sera condamné à mort pour impiété. On peut remarquer que cette religion, qui n'est bien évidemment pas celle de Rousseau, est présentée de façon neutre, non polémique. On peut penser que Rousseau dénonce un certain mépris, voire une hostilité essentielle de ces religions les unes à l'égard des autres : "Hors la seule nation qui la suit, tout est pour elle étranger, infidèle, barbare". Mais on sait

que les Grecs "respectaient" les dieux des "barbares", terme d'ailleurs non péjoratif, puisque les Egyptiens étaient pour eux des "barbares" (des non-grecs), et que l'on connaît la fascination des Grecs pour les Egyptiens. Un étranger est un étranger ; comme tel, il n'a pas les mêmes dieux que moi ("infidèle"), et ne parle pas ma langue ("barbare"). Mais je me contente de le maintenir dans sa différence, sans forcément ni le mépriser ni l'agresser. Les Grecs "respectaient" les dieux de leurs voisins, sans songer à leur rendre un culte, ni à exiger que les voisins rendent un culte au leur - sauf pour marquer, précisément, une domination politique. On voit que le ton n'est pas ici particulièrement polémique.

La troisième espèce de religion fait en revanche l'objet d'un traitement bien plus polémique et ironique. Le principal visé semble bien être le "christianisme romain", soit l'Eglise officielle, dirigée par le pape, évêque de Rome. Outre l'adjectif "bizarre" qui la qualifie (le catholicisme "plus bizarre que le polythéisme !), on peut remarquer que cette présentation est d'emblée une *dénonciation*. Cette religion "mixte" est accusée de donner aux hommes "deux législations, deux chefs, deux patries". On peut penser ici aux deux chefs que sont le Roi et le Pape. "Deux législations", peut-être parce qu'on sait que nos devoirs de citoyen peuvent entrer en conflit avec nos devoirs religieux, etc. Ce qui est intéressant dans cette critique, c'est que par-delà la critique "traditionnelle", habituelle, de l'Eglise, opposée au "christianisme véritable" que représenterait la religion naturelle, on voit déjà ici à l'oeuvre le *critère* qui va permettre d'affirmer que ces trois formes de religion, considérées "par rapport à la société", sont *toutes mauvaises*.

Rousseau ne se propose pas ici de montrer dans le détail les "défauts" des trois espèces de religions. Sans doute notre texte n'indique-t-il que le début de cette étude ; en tous cas il énonce le *critère* qui permet de les évaluer, et qu'on peut tirer des critiques qu'il adresse à "la première". (Il faudra savoir si ce sont bien les mêmes critères qui peuvent fonder la critique des deux autres formes). Il dit en effet : "tout ce qui rompt l'unité sociale ne vaut rien ; toutes les institutions qui mettent l'homme en contradiction avec lui-même ne valent rien".

Arrêtons-nous un instant à cette formule. La première question qu'on pourrait se poser est : y a-t-il là *un* ou *deux* critères ? On peut lire la deuxième formule comme une autre formulation de la première ; mais elle serait bien métaphorique ; et il y a bien d'autres façons de "mettre l'homme en contradiction avec lui-même" que de "rompre l'unité sociale". En fait il semble bien qu'il y ait *deux critères* ici, ou deux chefs d'accusation possibles : dresser l'homme contre l'autre homme, dresser l'homme contre lui-même ; et il nous faudra examiner dans quelle mesure chacune des espèces de religion tombe sous le coup de l'un comme peut-être de l'autre.

La deuxième chose que l'on remarque, c'est que le début du texte, sur lequel nous ne nous sommes pas arrêté, s'explique un peu mieux. Rousseau ne dit pas seulement que "la religion, considérée par rapport à la société, peut se diviser en deux espèces". Il précise : "la société, *qui est générale ou particulière*". Or on peut remarquer que la religion "naturelle", si elle établit un lien entre les hommes, l'établit entre *tous* les hommes (puisqu'elle les unit *en tant qu'hommes*), alors que la deuxième espèce les réunit en tant que *peuple particulier*. Et on peut deviner déjà que la religion naturelle ne pourra prétendre faire aimer, renforcer un lien particulier (national, par exemple), puisque la loi que je suis est par définition *universelle*, et m'attache à la totalité des hommes, sans pour autant constituer un *lien social*. Mais nous aurons à y revenir.

Ce que nous avons à comprendre, c'est que l'opposition entre le théisme et l'Eglise traditionnelle, comme l'évidente préférence de Rousseau pour le premier, ne sont pas à prendre ici en considération. La religion naturelle peut être *vraie* et *socialement inutile*, voire nuisible. Le polythéisme peut être faux et "politiquement" utile - il le semble bien, d'ailleurs. Mais Rousseau dit néanmoins que les trois "ont leurs défauts". En quoi alors peuvent consister ces défauts ? Et si les trois sont mauvaises, doit-on en conclure que la religion est par définition l'ennemie du lien social, qu'elle menace toujours de dissolution ?

## DEUXIÈME PARTIE

Quand on essaie de déterminer dans quelle mesure chacune de ces trois religions est mauvaise, on se heurte d'emblée à une difficulté. Rousseau ne critique explicitement que "la première", "si évidemment mauvaise", dit-il, "que c'est perdre le temps de s'amuser à la démontrer". Il indique pourtant *en quoi* il la trouve mauvaise. Elle romprait "l'unité sociale", elle mettrait l'homme "en contradiction avec lui-même". Mais en quoi une religion purement intérieure peut-elle "rompre l'unité sociale" ? Comment la religion naturelle

mettrait-elle l'homme "en contradiction avec lui-même", alors qu'elle ne consiste qu'à retrouver en soi "la voix de la nature" ? On peut essayer de le comprendre ; mais les critiques semblent renvoyer plus nettement à ce qui vient d'être dit de la "religion du prêtre". Surtout, le terme d'"institution" ne semble pas pouvoir s'appliquer à cette religion "sans temples, sans autels, sans rites". Or Rousseau dit : "toutes les institutions qui mettent l'homme en contradiction avec lui-même, etc." Ne serait-ce pas alors, malgré l'expression "la première", de la *troisième* religion qu'il s'agit ?

On peut néanmoins appliquer à la première le critère de Rousseau, d'autant qu'il affirme, de toute manière, que les trois religions ont "leurs défauts". On peut penser que la religion naturelle, comme universelle, si elle ne "rompt" pas l'unité sociale, ne travaille pas à la renforcer. Par la fraternité universelle, je ne suis pas plus solidaire de mon concitoyen que de n'importe quel homme. S'il y a une communauté des croyants, elle est universelle, et elle n'est pas vraiment une *société*, par définition particulière. Une société se structure par un lien *positif*, un ensemble, précisément, *d'institutions*. On pourrait même dire que le sentiment de la fraternité universelle peut m'amener à refuser d'accomplir mes devoirs de citoyen, comme si je refuse de tuer l'adversaire, qui est mon frère, quand nos pays sont en guerre. On pourrait même dire à ce titre (c'est le *second* critère), que la religion naturelle met bien l'homme en contradiction avec lui-même ; car si elle exprime bien en un sens la "nature" de l'homme, elle ne l'exprime qu'en partie, car il est aussi dans la nature de l'homme de *faire société*. Seul l'état civil *humanise*, seul il permet de *réaliser* l'homme, même si d'ordinaire il le rend plus esclave que libre, plus monstrueux qu'humain. Si donc la "voix de la nature" est susceptible d'affaiblir en l'homme la voix du *devoir social*, c'est bien l'homme lui-même qui risque d'être mis en *contradiction intérieure* quand ces deux "législations" vont définir des devoirs opposés.

On voit donc que le théisme peut être à la fois "vrai" et "mauvais" politiquement. Le "droit divin positif" semble *par définition* politiquement "bon". Même si on conserve une portée "agressive" aux termes "infidèle, étranger, barbare", cela ne concerne que l'*extérieur*. Comme *lien social*, cette espèce de religion *unit* ses membres par un lien aussi puissant qu'il est possible. Et où serait la "contradiction" dans l'homme, si *d'une part* tous ses devoirs s'accordaient entre eux, et si *d'autre part*, par l'éducation, toutes nos idées, tous nos sentiments convergeaient dans une même direction ? On pourra dire que l'esprit est ici esclave ; mais Rousseau ne se pose pas ici, explicitement du moins, le problème de la liberté. Ce qu'on pourrait peut-être imaginer, c'est que la "voix de la nature" ne peut être étouffée chez l'homme, et que toute la puissance de l'éducation ne pourra pas empêcher l'homme "d'être" en contradiction avec lui-même, même s'il ne le ressent pas ; voire de le ressentir, si on ne peut éteindre la voix de la conscience ou de la nature - ce qui prépare la ruine de ces religions "artificielles", coupées de la nature et de la vraie morale. Mais il est clair que le texte nous laisse ici dans la nécessité d'imaginer le contenu de la critique.

Il n'en est pas de même pour la religion "mixte". On ne peut obéir à deux maîtres : Roi, Pape, les choses sont claires. L'homme en contradiction avec lui-même ? Si la religion prétend que les devoirs envers Dieu ne se confondent pas avec les "devoirs éternels de la morale", qu'il y a des devoirs *spécifiquement religieux*, elle met l'homme en contradiction avec lui-même : la critique est si "évidente" qu'on peut encore une fois se demander si, à la place de "première", il ne faudrait pas lire "troisième", d'autant que "l'évidence" tient aussi au ton qu'emploie Rousseau quand il s'en prend au christianisme romain.

### TROISIÈME PARTIE

Où va alors ce texte ? Ce que Rousseau semble nous dire, c'est que de quelque côté qu'on se tourne, la religion travaille contre l'unité sociale et met l'homme en contradiction avec lui-même. Doit-on en conclure que le problème politique ne sera pas réglé tant qu'il y aura des religions ? Mais comme au moins une de ces religions est "naturelle", on voit mal comment l'idée d'un monde sans religion, un monde dans lequel le politique ne serait pas en permanence *défait* par la religion, serait possible ; et au reste Rousseau pourrait-il le souhaiter, lui qui est plus connu pour la ferveur de son sentiment religieux que par la réussite de son intégration sociale et de son engagement politique ?

On peut concevoir que ce texte prépare une conclusion à demi "pessimiste", indiquant que le problème se posera toujours, et que le politique devra toujours tenir compte, sans pouvoir les anéantir, des forces *dissolvantes* qui agissent en lui, et par exemple de la religion. Rousseau n'entend pas toujours *résoudre* les problèmes, mais s'attache souvent à dire *en quoi ils consistent*. Ainsi, dans le *Contrat social*, le respect de la volonté générale est considéré comme le fondement de la légitimité ; mais cette volonté générale ne peut être

nulle part "repérée", identifiée - en un sens elle n'existe nulle part. Personne ne la connaît, personne ne l'incarne, ni la totalité des citoyens, ni les partis, ni aucun homme providentiel. Tout le *problème* politique est là, et il importe de le mesurer, et même de savoir qu'il ne *peut être résolu*, ce qui au moins nous prémunit contre tous les pouvoirs qui se prétendent, et parfois sous forme démocratique, "l'incarnation" de la volonté générale. Ici, concernant les rapports du religieux et du politique, la vigilance à laquelle le texte inviterait est d'autant plus délicate qu'il n'est pas question d'abolir la religion, par exemple par la violence, parce qu'avec la religion se joue évidemment aux yeux de Rousseau quelque chose d'essentiel pour l'homme, à savoir son salut. *Essentiel*, c'est-à-dire non seulement important, mais *incontournable*. La religion est *naturelle* ; elle ne peut pas ne pas être. L'homme est-il alors condamné à ménager en permanence deux exigences en partie contradictoires ? Et si l'auteur n'était pas le théiste Rousseau, ne devrait-on pas en conclure qu'il faut éradiquer les religions pour que le politique puisse advenir ?

La conclusion vers laquelle se dirige ce texte n'est donc pas claire. Est-il possible d'imaginer une religion qui serait à la fois fidèle à la religion naturelle et *efficace* politiquement, c'est-à-dire apte à créer un lien social ? N'est-ce pas l'idée qui présida à l'instauration, par la République Française, du Culte de l'Être suprême ? Le texte ne permet pas d'explorer ce type d'hypothèse.

## CONCLUSION

Ce qu'on peut dire en revanche, c'est que cet extrait déplace sensiblement nos habitudes de pensée quand nous envisageons les rapports de la religion et de l'Etat. Avec l'idée de laïcité, par exemple, nous pouvons penser que le libre jeu de la conscience religieuse nécessite seulement qu'on lui garantisse, précisément, sa liberté - mais Rousseau nous indique que la religion est par nature une *menace* pour le lien social. Ce que nous éprouvons quelquefois comme une *dérive* du sentiment religieux, le fait qu'il interfère avec le politique, et le menace dans sa capacité à *unir* une société, serait-il son essence même ? La laïcité suppose que la religion ne prenne pas forme politique ; mais si la religion était non seulement politique *par essence*, mais *par essence destructrice du lien social* ? Si le *lien* qu'il est dans son essence de créer (*religio, religare*) ne pouvait s'instituer qu'au détriment du lien politique et social ? Il n'est pas clair que ce soit la crainte de Rousseau ; mais il reste que la façon qu'il a d'aborder un problème qui lui appartient en propre touche de près à une brûlante actualité.

## INTRODUCTION

Toute religion travaille-t-elle contre l'ordre social, voire contre l'homme lui-même ? Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est une question qui semble s'imposer à la lecture de cet extrait du *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau. On ne le connaît pas comme un auteur particulièrement irréligieux. Mais lorsqu'il distingue ici trois sortes de religions : religion de l'homme (le théisme), religion du citoyen (faisant allusion aux religions de l'Antiquité) et religion du prêtre, il apparaît, dans un premier temps, comme un partisan du théisme contre le christianisme incarné par l'Eglise, ce qui ne surprendra guère ; mais il en arrive à dire que considérées "politiquement", toutes ces religions ont "leurs défauts", c'est-à-dire, si l'on regarde de près, ont leur manière de *menacer* l'unité sociale et l'unité de l'homme lui-même. Vers quelle conclusion dès lors s'achemine ce texte ? Si la "perfection" propre au théisme ne le protège pas de la critique, comment affirmer la valeur de la religion sans désespérer du politique ? Il nous faudra examiner de près la critique de Rousseau de ces trois "espèces" de religion pour envisager le sens et la portée de ces analyses paradoxales.